



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203366

VALABLE JUSQU'AU 30/01/2027

ÉDITÉ LE

30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/09/2023
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 979 173 218 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5844685-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021612400004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021612400004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : PRO SERVICES HABITAT ANGERS

RUE BENNEFRAY
ZAC L'OCEANE VILLEVEQUE
49140 RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

Téléphone : 02 72 79 16 20

Fax :

Portable : 06 11 97 27 20

Site Internet : <https://psh-idf.fr>

E-mail : contact@psh-angers.fr

Responsabilité légale :
BELLANGER KEVIN, YVONNICK, ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BERNARD ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/09/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/09/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	31/01/2024
o Isolation des combles perdus	23/09/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



30/09/2025 16:47

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.